



**COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS**

Bougy-Villars, le 22 mars 2022

CONSEIL GENERAL

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars
Séance du 22 mars 2022
Présidence : Monsieur Chris Chard

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n° 2/2022 de la Municipalité du 1^{er} février 2022
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour :

Décide

D'adopter, tels que proposés, les statuts de l'Association intercommunale pour l'Épuration des Eaux Bougy-Villars, Féchy, Perroy, (AIEP) qui abrogent et remplacent ceux de l'Association Intercommunale pour l'Épuration des Eaux (AIEE) adoptés par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud le 30 août 1978.

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président
Chris Chard



La Secrétaire
Liliane Meylan

Ainsi délibéré en séance du 22 mars 2022